

FUSION DES COMMUNES CRITIQUÉE

Les "Orgueilleux" sur le pied de guerre

WARLUIS/ROCHY-CONDÉ Le 26 juillet, les conseils municipaux de Warluis et Rochy-Condé votaient la fusion des communes pour devenir Val d'Orgueil. La contestation s'organise autour de ce projet.

Au premier janvier 2019, Warluis et Rochy-Condé ne feront plus qu'un ensemble nommé Val d'Orgueil. Dans nos colonnes, le maire de Warluis, Christophe de Ponton d'Amécourt, assurait que cette fusion serait « purement administrative » (édition du 24 août 2018). Pourtant, un collectif du nom de « Nous voulons comprendre » s'est formé et a récemment adressé une lettre ouverte aux habitants des deux communes concernées, Rochy-Condé et Warluis, pour remettre en cause ce projet tel qu'il a été décidé.

Dès les premières lignes de la lettre, les interrogations fusent : « Une fusion pour quel projet ? Pourquoi le nom de Val d'Orgueil ? Pourquoi cette précipitation ? Pourquoi avoir pris une décision avant toute réunion d'information ? Toutes les règles ont-elles été respectées ? ». En outre, le collectif met en cause la manière dont la fusion a été votée. « Il apparaît par ailleurs que dans la précipitation, nos deux conseils municipaux ont grillé des étapes indispensables de la procédure ».

AUCUN ACCORD REÇU ?

Citant une lettre du ministère de l'intérieur adressée aux préfets, les communes



Selon Dominique Moret, membre du collectif contestataire composé de 80 personnes, « la fusion sert probablement d'autres intérêts ». (Photo montage)

nouvelles de moins de 3500 habitants devraient être issues du même canton. Cependant, il serait possible de déroger à ce principe sous certaines conditions, donnant alors lieu à un examen au cas par cas des situations par le ministère de l'Intérieur. L'accord des communes

et du conseil départemental serait également nécessaire. En l'espèce, Warluis et Rochy-Condé ne font pas partie du même canton. « Les décisions des Conseils municipaux ne font pas référence à cet accord nécessaire du Ministère de l'Intérieur, pas plus qu'à l'avis du Conseil

départemental » selon les rédacteurs de la lettre.

Toujours selon ce collectif, le choix du nom de la commune serait du ressort du représentant de l'Etat, autrement dit du préfet. Le nom de Val d'Orgueil, annoncé par le maire de Warluis, pourrait ne plus l'être si le préfet n'en donne pas son accord selon une circulaire du ministère de l'intérieur relative à la fixation des noms des communes nouvelles, citée par « Nous voulons comprendre ».

MANQUE D'INFORMATION

Autre point que déplore la lettre envoyée aux administrés concernés : le manque d'information des riverains. « Qui peut penser qu'un affichage dans des panneaux réglementaires, via internet et sur la porte de la boulangerie peut assurer au plein cœur de l'été une information ? » s'interrogent les détracteurs. Sur les réseaux sociaux, nombreux ont été les personnes assurant ne pas avoir été informées de cela. De fait, le vote de ce projet de fusion s'est fait sans la consultation des habitants des deux communes, autre point montré du doigt par le collectif. Le vendredi 7 septembre aura lieu une réunion d'information en présence des élus. Les débats promettent d'être houleux...

Une commémoration pour les 17 martyrs Andevilliens



ANDEVILLE

Le lundi 27 août à 18h, a eu lieu une cérémonie en la mémoire des 17 martyrs Andevilliens, exécutés par des soldats Allemands le 27 août 1944, au 48 et 52 rue Jean-Jaurès (actuelle rue des 17 Martyrs) et Place de la République. Un soldat allemand se faisant passer pour un déserteur est recueilli par des résistants. Quelques jours plus tard, il s'enfuit, et revient le 27 août, accompagné d'une troupe de SS de Laboissière-en-Thelle. Les allemands arrêtent puis abattent le maire Georges Petit. 17 hommes du village sont fusillés sur la place de l'église. Le maire, Jean-Charles Morel, quelques élus, dont Frédérique Leblanc, conseillère régionale des Hauts-de-France, et

Cette cérémonie a lieu le 27 août à 18h quand c'est un jour de semaine et à 11h quand c'est le week-end. des familles étaient présents à cette cérémonie. Le cortège est parti de la mairie à 18h avec en tête les portes-drapeaux, direction le monument au mort de la place de la République, puis la stèle de l'église où sont inscrits les noms des 17 martyrs. Ensuite, tous se sont rendus devant la plaque commémorative se trouvant en bas de la rue Marinette. Ils ont poursuivi leur chemin vers le cimetière où ils ont déposé un bouquet sur chacune des tombes des fusillés. « Cette cérémonie est un devoir de mémoire que la commune tient à respecter », exprime Gilbert Audinet, premier adjoint au maire.

Elus et anciens combattants réunis pour la libération de la ville



SAINTE-GENEVIÈVE

Jacqueline Vanbersel, maire de Sainte-Geneviève, a présidé avec beaucoup d'émotion la commémoration de la libération de la commune ce vendredi 31 août. Après un rassemblement sur la place de la mairie, le cortège s'est rendu au monument aux morts pour s'y recueillir et déposer une gerbe avant d'écouter la maire évoquer cette libération en l'émouillant par des souvenirs personnels, principalement sur les derniers affrontements entre les troupes américaines (sur le plateau de Janville) et allemandes (sur le plateau de Clermont) au-dessus de Mouy, d'où elle est originaire. Puis elle conclut : « merci à tous d'avoir assisté à cette cérémonie

Jacqueline Vanbersel était entourée du conseiller départemental, du maire de Cauvigny et de son adjointe qui permet de perpétuer le devoir de mémoire que je m'efforce de maintenir depuis plus de 25 ans ».

PLEIN DE BEAU MONDE

Une certaine affluence pour cette célébration avec des représentants des communes alentours comme Cauvigny ou Laboissière-en-Thelle, des anciens combattants et le septième vice-président du Conseil Départemental de l'Oise, Alain Letellier. Un verre de l'amitié a ensuite rassemblé les participants à la salle communale.